



# Poésie et politique au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas de Voltaire

COMMUNICATION DE ROLAND MORTIER  
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 12 AVRIL 2003

La cause est entendue, une fois pour toutes, et il n'y a donc pas lieu d'y revenir. Le dix-huitième siècle est bien la moins poétique de toutes les époques de notre littérature. Non que le flot en ait été tari. On n'a peut-être jamais écrit autant de vers, sur des sujets multiples, qui vont des amusements de salon (bouts rimés, énigmes, madrigaux, impromptus) jusqu'au sommet de la veine épique, avec *La Henriade* de Voltaire, tenue pour un chef-d'œuvre à son époque et que l'Angleterre comme la Prusse se faisaient gloire de publier.

Le «déficit» poétique du dix-huitième siècle tient plutôt au caractère formaliste et conventionnel qu'il a donné à ce mode d'expression, pour l'avoir canalisé en quelque sorte en le coulant dans un moule étriqué. Les servitudes du style noble et du langage poétique réservé à cette fonction y contribuent largement dans la mesure où elles sont obligatoires et donc assumées jusque dans les circonstances les plus dramatiques. André Chénier lui-même n'échappe pas à ce reproche. L'excès de la charge culturelle constituée par les règles et par le poids du passé gêne le poète dans sa liberté d'expression et lui impose des modèles auxquels on se réfère pour le comparer et le juger à son époque. Il faudra à Diderot son goût du paradoxe, son aversion pour les idées reçues et une certaine intuition de la spécificité de la poésie pour qu'il ose proclamer en 1758 dans son *Discours de la Poésie dramatique*, au chapitre XVIII *Des Mœurs* : « En général, plus un peuple est civilisé, poli, moins ses mœurs sont poétiques... La poésie veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage. C'est lorsque la fureur de la guerre civile ou du

fanatisme arme les hommes de poignards, et que le sang coule à grands flots sur la terre, que le laurier d'Apollon s'agite et verdit. Il veut en être arrosé. Il flétrit dans les temps de la paix et du loisir. » En somme, pour Diderot, la poésie est le produit des grands malheurs et est intimement liée à la terreur. Les progrès des lumières, de la tolérance et de la paix excluent les ingrédients indispensables à la grande poésie que seraient, selon lui, la sauvagerie et la barbarie. Il faut se rappeler que Diderot venait de découvrir la poésie scandinave de l'Edda, rendue accessible par la traduction du Suisse Paul-Henri Mallet en 1756. En assignant à la poésie cette forme atroce du sublime, il la reléguait dans une histoire irréversible, comme un état irrécupérable, lié au temps des pythies et des bacchantes. Les temps de la vraie poésie étaient révolus ; c'était le prix à payer pour bénéficier du progrès des mœurs et des lumières de la raison.

Il est vrai que Diderot est le seul à développer ces vues à la fois primitivistes et pessimistes. Voltaire a dû les tenir pour extravagantes. Il continuera tranquillement à se servir du mode poétique traditionnel dans son théâtre, dans ses odes, dans ses épîtres, et même dans ses satires. Celles-ci mises à part, les œuvres dramatiques et poétiques de Voltaire forment aujourd'hui, dans l'esprit de la critique et du public, la partie morte de sa création.

L'utilisation de la rime n'en est pas l'unique raison, puisque Scève, Ronsard, du Bellay, La Fontaine et Racine, comme plus tard les romantiques et les parnassiens, s'y sont soumis ou s'en sont accommodés. La revendication du vers libre remonte au dernier tiers du dix-neuvième siècle et les grands poètes du vingtième siècle sont revenus à la forme régulière quand ils ont voulu être entendus du grand public : on songe à Eluard et à Aragon à l'époque de la Résistance. On pourrait évoquer aussi le cas des chansonniers les plus célèbres, comme Brel ou Brassens.

Notre jugement négatif sur la poésie du dix-huitième siècle tient à une raison plus profonde, qui conduit à la rendre inopérante. Il s'agit de l'idée que nous nous faisons de la poésie, de ce que nous attendons d'elle, et qui dépasse largement le plan formel. Elle n'est plus un simple message structuré et rimé, avec toutes les difficultés techniques que ce choix implique. Elle se doit d'être alternativement une tentative d'aller à l'essence des choses, une médiation avec l'indicible, l'accès à un monde refermé sur lui-même, une succession d'images parfois énigmatiques,

rebelles à la communication, une tentative d'aller, selon l'expression de Breton, jusqu'au « noyau infracassable de nuit ». Ambition incroyable, impensable même au siècle des lumières, mais qui s'accorde avec les voies de la psychanalyse et les expériences sur l'inconscient.

Aussi ne faut-il pas demander au dix-huitième siècle ce qu'il n'était pas en mesure de donner. En histoire littéraire, comme en histoire générale, l'anachronisme est le péché majeur qui invalide la recherche. Songeons plutôt à ce que cette recherche nous permet d'apprendre sur ce qu'était le statut de la poésie au dix-huitième siècle et sur ce que fut l'apport de Voltaire dans ce domaine littéraire non négligeable. Venant d'un esprit aussi fin et aussi intelligent, il ne pouvait qu'être intéressant. La critique universitaire, qui avait suivi longtemps le désintérêt pour ce genre à cette période, s'est engagée au cours des récentes décennies dans un réexamen du problème. Les travaux de Sylvain Menant et d'Édouard Guitton, puis ceux de Catriona Seth et de Jean-Claude Pascal ont ouvert une nouvelle voie en proposant un nouveau regard.

L'analyse, pour être valable, doit tenir compte de l'horizon d'attente et de l'angle de vue. Le lecteur, ou l'auditeur de la poésie au dix-huitième siècle n'attend pas d'elle qu'elle soit l'épanchement du moi le plus secret, une confidence ou une confession. Il y voit un message codé, au plan formel par la rime, où il apprécie le tour de force de l'artiste, au plan de la structure, mais aussi du niveau de style, par l'insertion dans un genre bien défini, car une ode ne saurait se confondre avec une épître, une épigramme ou un impromptu.

Par rapport à la prose, la poésie se situe alors à un *niveau* différent. Ce décalage lui confère une autorité, une dignité, que la langue usuelle ne saurait ambitionner. La forme poétique fonctionne comme un amplificateur de la pensée, de la philosophie ou des sentiments que l'auteur désire transmettre. Elle autorise, à l'égard des grands de ce monde, une liberté de ton qui se marquera par l'emploi de la 2<sup>e</sup> personne. Certes, ce mode de communication a souvent servi à la flatterie, ou s'est prostitué dans la servilité, ce qui indignait Voltaire, qui n'a cessé de se battre pour le respect de l'écrivain et pour sa dignité.

Dans son esprit, la poésie devait porter, par les voies qui lui étaient propres, le même message que celui de son théâtre, de ses romans, de ses traités

philosophiques et de son abondante correspondance, mais avec une finalité spécifique tendant à une plus grande efficacité.

N'oublions pas que Voltaire, comme la plupart des penseurs de son temps, écrit en marge des pouvoirs établis, voire contre eux. Les « philosophes » ne peuvent encore se tourner vers le peuple, en raison de son manque d'instruction, de son inculture, de ses besoins matériels pressants, de son attachement au clergé et aux moines, de son incapacité politique, puisqu'il s'agit de simples sujets. Pour faire changer les mentalités, pour lancer des réformes, pour opérer une transformation de la société, il faut se tourner vers d'autres objectifs, vers d'autres interlocuteurs, vers d'autres modèles. Ce sera l'Angleterre parlementaire et commerçante du jeune Voltaire, ensuite la Chine confucéenne, ou l'Orient, celui de *Zadig* ou des *Lettres persanes* ; ce sera enfin ce qu'on appelle « le Nord » et qui comprend à la fois la Scandinavie et la Russie, la Suède de Gustave III, la Russie de Pierre le Grand et de Catherine II, ce monde que Marc Fumaroli a si intensément fait revivre dans son livre récent *Quand l'Europe parlait français* (éd. de Fallois, 2001).

On attend des princes du Nord les réformes qu'on a vainement espérées en France ou qui y ont échoué quand on les a entreprises, faute de soutien réel (Maupeou, Turgot, Necker). Parmi les « philosophes », il en est deux qui vont être amenés à entretenir des relations personnelles avec ceux que nous avons coutume d'appeler un peu improprement des « despotes éclairés » : ce sont Voltaire et Diderot. Mais quantité d'écrivains mineurs sont les agents ou les informateurs des petits princes d'Allemagne et d'ailleurs, toujours à l'écoute des nouvelles de Paris. Il est distingué, à Weimar comme à Stockholm et dans de minuscules états, de s'abonner à une « correspondance littéraire », celle de Grimm et Meister faisant autorité grâce à la collaboration de Diderot.

La relation entre l'écrivain philosophe et le prince inspirera à Diderot l'Essai *sur les règnes de Claude et de Néron* où le rapport de Sénèque à Néron est central et alimente la réflexion du penseur. Il aura tout loisir de méditer sur ce thème pendant son séjour à Pétersbourg auprès de la grande Catherine, comme il avait déjà pu le faire bien plus tôt lorsque le roman d'amour entre Voltaire et Frédéric avait tourné à l'aigre et défrayait la chronique de l'Europe.

L'histoire de cette relation complexe est extraordinaire et sans équivalent. Elle a fait la matière du livre magistral de Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II* (Oxford, SVEC, 1985). Elle est née, comme l'écrit judicieusement M<sup>me</sup> Mervaud, de deux rêves qui furent au départ des rêves poétiques. On sait ce qu'avait été la jeunesse de Frédéric, écrasé par la forte personnalité de son père, le « roi sergent ». Le créateur de l'armée prussienne moderne se défiait de ce jeune homme aux goûts insolites et aux passions trop intellectuelles. Frustré dans ses affections, humilié dans sa dignité, Frédéric s'était tourné très tôt vers la littérature et composait des poèmes. Il les écrivait en français, parce que c'était alors la langue la plus prestigieuse dans l'espace culturel européen. L'aristocratie anglaise et allemande donnait dans ce même penchant, qui s'était répandu jusqu'en Pologne et en Russie. Mais il y a chez Frédéric un mobile plus personnel, c'est l'admiration passionnée qu'il voue à Voltaire. En 1736, le jeune prince héritier s'enhardit : il envoie à son idole une lettre éperdue d'admiration. C'est le début d'un chant amébee où chacun idéalise son interlocuteur lointain, car en dépit des invitations répétées de Frédéric et à part une brève rencontre près d'Aix-la-Chapelle au mois d'août 1742, ce n'est qu'en 1750 que Voltaire acceptera de se rendre à Berlin et de s'y fixer. Comme le remarque ironiquement M<sup>me</sup> Mervaud, les deux correspondants avaient tout avantage à élever ainsi leur statut : Voltaire est loin d'être déjà le « roi Voltaire » qui régnera sur le siècle au titre du « patriarche de Ferney », et Frédéric, qui attend impatiemment de régner un jour, a tout intérêt à passer déjà pour un prince éclairé, à la fois poète et penseur, qui se veut le défenseur des belles lettres et de la liberté de pensée, le pourfendeur de l'infâme machiavélisme. Seule la poésie, selon les normes de l'époque, permet ce dialogue inégal en principe et paradoxal à plus d'un titre.

Au fur et à mesure que passent les mois, l'ascension du prince héritier au trône de Prusse se fait proche et l'état de santé du vieux roi autorise toutes les espérances du poète de Cirey, car Voltaire a jugé prudent d'aller s'installer dans le duché de Lorraine, chez sa très chère amie M<sup>me</sup> du Châtelet. Persona non grata en France, en dépit de ses brillantes relations, Voltaire attend du futur roi qu'il donne l'exemple d'un chef d'état moderne, pénétré de la pensée des Lumières. Son souci est moins sa gloire personnelle, encore qu'il y soit très sensible, que le rôle politique qu'il espère jouer bientôt, celui d'un inspirateur et d'un guide. Les

semaines décisives du printemps de 1740, qui verra mourir le vieux roi le 31 mai, se chargeront donc en poésie d'un poids exceptionnel. Quatre poèmes, trois de Voltaire, un de Frédéric, illustreront ce moment capital, supposé ouvrir une ère nouvelle en Europe. L'enjeu est de taille, et la poésie ne pourra manquer de répercuter l'impatience de l'attente, puis la gravité de l'instant. Il faut souligner d'emblée que les quatre poèmes s'étalent sur quelques semaines et qu'ils n'auront plus jamais leur équivalent.

Avant même d'apprendre la mort de Frédéric-Guillaume, qui ne sera connue qu'au début de juin, Voltaire a composé un poème que l'éditeur Th. Besterman date prudemment des environs du 5 juin 1740. Il fait partie d'une lettre envoyée de Bruxelles concernant l'édition de l'*Anti-Machiavel* que Frédéric vient d'achever. Ce poème est donc une *Épître* dans laquelle Voltaire résume le triste destin, dans les pays du Nord, du savoir que Prométhée avait volé aux dieux. Cette histoire se résume à des siècles de barbarie, interrompus par le règne de Christine de Suède, qui se voulait la protectrice de Descartes, comme Voltaire s'attendait à être le protégé de Frédéric. Avec ce nouveau Prométhée, la lumière de la raison et le feu de la poésie vont renaître. Le poète ne laisse aucun doute sur les bienfaits de ce règne : celui des prêtres sera terminé et le nouveau héros fera fleurir les arts et favorisera la vertu. Frédéric-Guillaume vit encore (du moins Voltaire le croit-il, ou peut-être feint-il de le croire), mais déjà son successeur sert d'exemple à ces rois que Voltaire écrase sous son mépris, « ces fantômes brillants qu'un vain peuple contemple ». La lettre n'étant pas destinée à la publicité, son auteur croyait pouvoir y exprimer son jugement sévère sur les rois, de France et d'ailleurs, dont la philosophie nouvelle n'avait plus rien à attendre :

À Bruxelles.

Lorsqu'autrefois notre bon Prométhée  
Eut dérobé le feu sacré des cieux,  
Il en fit part à nos pauvres aïeux ;  
La terre en fut également dotée,  
Tout eut sa part ; mais le nord amortit  
Ces feux sacrés que la glace couvrit.  
Goths, Ostrogoths, Cimbres, Teutons, Vandales,

Pour réchauffer leurs espèces brutales,  
Dans des tonneaux de cervoise et de vin  
Ont recherché ce feu pur et divin ;  
Et la fumée épaisse, assoupissante,  
Rabrutissait leur tête non pensante :  
Rien n'éclairait ce sombre genre humain.  
Christine vint, Christine l'immortelle  
Du feu sacré surprit quelque étincelle ;  
Puis avec elle emportant son trésor,  
Elle s'enfuit loin des antres du nord,  
Laisant languir dans une nuit obscure  
Ces lieux glacés où dormait la nature.  
Enfin mon prince, du haut du mont Remus,  
Trouva ce feu que l'on ne cherchait plus.  
Il le prit tout ; mais sa bonté féconde  
S'en est servie pour éclairer le monde,  
Pour réunir le génie et le sens,  
Pour animer tous les arts languissants,  
Et de plaisir la terre transportée  
Nomma mon roi le second Prométhée.

Plus loin dans la lettre, Voltaire revient au mode poétique et prolonge le dithyrambe, mais sur un autre rythme :

Je suis votre sujet, je le suis, je veux l'être.  
Je ne dépendrai plus des caprices d'un prêtre.  
Non, à mes vœux ardents le ciel sera plus doux ;  
Il me fallait un sage, et je le trouve en vous.  
Ce sage est un héros, mais un héros aimable ;  
Il arrache aux bigots leur masque méprisable ;  
Les arts sont ses enfants, les vertus sont ses dieux.  
Sur moi, du mont Remus, il a baissé les yeux ;  
Il descend avec moi dans la même carrière,  
Me ranime lui seul des traits de sa lumière.

Grands ministres courbés du poids des petits soins,  
Vous qui faites si peu, qui pensez encore moins,  
Rois, fantômes brillants qu'un sot peuple contemple,  
Regardez Frédéric, et suivez son exemple.

La réponse de Frédéric, écrite de son palais de Charlottenburg le 12 juin, se veut d'abord un adieu à la poésie, mais qui n'est pas sans réserves :

Non, ce n'est plus du mont Remus,  
Douce et studieuse retraite  
D'où mes vers vous sont parvenus,  
Que je date ces vers confus ;  
Car, dans ce moment, le poète  
Et le maître sont confondus ;  
Hélas sur la fatale cime  
M'élèvent mes tristes destins,  
Où la discorde avec le crime  
Ont fait placer sur les humains  
Un juge exact et légitime,  
Pour soulager tous leurs besoins.  
Désormais ce peuple que j'aime  
Est l'unique dieu que je sers.  
Adieu mes vers et mes concerts,  
Tous les plaisirs, Voltaire même ;  
Mon devoir est mon dieu suprême.  
Qu'il entraîne de soins divers !  
Quel fardeau que le diadème !  
Quand ce dieu sera satisfait,  
Alors dans vos bras, cher Voltaire,  
Je volerai, plus prompt qu'un trait,  
Puiser dans les leçons de mon ami sincère  
Quel doit être d'un roi le sacré caractère,  
Et chercher dans vos traits quel est son vrai portrait.

Il poursuit, en prose cette fois :

Vous voyez, mon cher ami, que le changement du sort ne m'a pas tout à fait guéri de ma métromanie<sup>1</sup>, et que peut-être je n'en guérirai jamais. J'estime trop l'art d'Horace et de Voltaire pour y renoncer ; et je suis du sentiment que chaque chose de la vie a son temps. J'avais commencé une épître sur les abus de la mode et de la coutume, lors même que la coutume de la primogéniture m'obligeait de monter sur le trône et de quitter mon épître pour quelque temps. J'aurais volontiers changé mon épître en satire contre cette même mode, si je ne m'étais souvenu que la satire doit être bannie de la bouche des princes... Vos vers sont charmants. Je n'en dirai rien et je ne les loue pas, car ils sont trop flatteurs.

Pour le jeune roi, le temps des loisirs est passé. Il se doit désormais à son peuple chéri. La politique va se substituer aux arts, mais Voltaire ne sera pas oublié quand les devoirs du souverain auront été accomplis. Sur ce point, il tiendra parole. Les paroles de l'ami seront toujours bienvenues, car il lui enseignera les obligations d'un bon roi, dont Frédéric rappelle à dessein le caractère *sacré*, que son correspondant avait semblé ignorer délibérément. Déjà surgit l'ombre d'une divergence entre le roi et le « philosophe ».

Averti par Frédéric, avec quelque retard, au début de juin, de la mort du vieux roi, Voltaire se devait de saluer l'avènement de son fils aîné sous une forme plus prestigieuse que la trop familière épître. Il passera donc au style noble, et ce sera l'ode X *Au Roi de Prusse sur son avènement au trône* :

Est-ce aujourd'hui le jour le plus beau de ma vie ?  
Ne me trompai-je point dans un espoir si doux ?  
Vous régnez. Est-il vrai que la philosophie  
Va régner avec vous ?  
Fuyez loin de son trône, imposteurs fanatiques,  
Vils tyrans des esprits, sombres persécuteurs,  
Vous dont l'âme implacable et les mains frénétiques

---

<sup>1</sup> C'était le titre d'une comédie à grand succès d'Alexis Piron, créée en 1738.

Ont tramé tant d'horreurs.  
 Quoi ! je t'entends encore, absurde Calomnie !  
 C'est toi, monstre inhumain, c'est toi qui poursuivis  
 Et Descartes, et Bayle, et ce puissant génie Successeur de Leibnitz.  
 Tu prenais sur l'autel un glaive qu'on révère,  
 Pour frapper saintement les plus sages humains,  
 Mon roi va te percer du fer que le vulgaire  
 Adorait dans tes mains.  
 Il te frappe, tu meurs ; il venge notre injure ;  
 La vérité renaît, l'erreur s'évanouit ;  
 La terre élève au ciel une voie libre et pure ;  
 Le ciel se réjouit.  
 Et vous, de Borgia détestables maximes,  
 Science d'être injuste à la faveur des lois,  
 Art d'opprimer la terre, art malheureux des crimes,  
 Qu'on nomme l'art des rois.  
 Périssent à jamais vos leçons tyranniques !  
 Le crime est trop facile, il est trop dangereux.  
 Un esprit faible est fourbe ; et les grands politiques  
 Sont les cœurs généreux.  
 Ouvrons du monde entier les annales fidèles,  
 Voyons-y les tyrans, ils sont tous malheureux ;  
 Les foudres qu'ils portaient dans leurs mains criminelles  
 Sont retombés sur eux.  
 Ils sont morts dans l'opprobre, ils sont morts dans la rage,  
 Mais Antonin, Trajan, Marc-Aurèle, Titus,  
 Ont eu des jours sereins, sans nuit et sans orage,  
 Purs comme leurs vertus.  
 Tout siècle eut ses guerriers ; tout peuple a dans la guerre  
 Signalé des exploits par le sage ignorés.  
 Cent rois que l'on méprise ont ravagé la terre :  
 Régnez, et l'éclairez.  
 On a vu trop longtemps l'orgueilleuse ignorance

Écrasant sous ses pieds le mérite abattu,  
Insulter aux talents, aux arts, à la science,  
Autant qu'à la vertu.  
Avec un ris moqueur, avec un ton de maître,  
Un esclave de cour, enfant des Voluptés,  
S'est écrié souvent : Est-on fait pour connaître ?  
Est-il des vérités ?  
Il n'en est point pour vous, âme stupide et fière ;  
Absorbé dans la nuit, vous méprisez les cieux.  
Le Salomon du Nord apporte la lumière ;  
Barbare, ouvrez les yeux.

Voltaire hausse le ton pour être à la hauteur de l'événement. Alors que la première épître réduisait l'histoire du Nord à un profond abrutissement, interrompu sous Christine, puis grâce à Frédéric, le poète se montre ici plus explicite et plus pointu... Il s'en prend au fanatisme qui a contraint de grands penseurs à l'exil : Descartes, Bayle et Wolff, victimes à la fois des rois et des religieux. Frédéric, auteur de *l'Anti-Machiavel*, assainira la politique en y faisant régner le droit. La guerre elle-même obéira à des règles. Le mérite sera reconnu, et les lettres honorées. L'ode s'ouvrait sur une question rhétorique : la philosophie serait-elle au pouvoir ? Elle s'achève sur une formule péremptoire : Le Salomon du Nord apporte la lumière.

Dans l'intervalle, Voltaire a reçu la lettre de Frédéric et le poème qui l'accompagne. Nouvelle occasion de montrer sa reconnaissance sur le mode exclamatif de la surprise dans l'épître LX, *Au Roi de Prusse Frédéric-le-Grand, en réponse à une lettre dont il honora l'auteur à son avènement à la couronne* :

Quoi ! vous êtes monarque, et vous m'aimez encore !  
Quoi ! le premier moment de cette heureuse aurore  
Qui promet à la terre un jour si lumineux,  
Marqué par vos bontés, met le comble à mes vœux !  
O cœur toujours sensible ! âme toujours égale,  
Vos mains du trône à moi remplissent l'intervalle.

Citoyen couronné, des préjugés vainqueur,  
Vous m'écrivez en homme, et parlez à mon cœur.  
Cet écrit vertueux, ces divins caractères,  
Du bonheur des humains sont les gages sincères.  
Ah ! prince ! ah ! digne espoir de nos cœurs captivés !  
Ah ! régnez à jamais comme vous écrivez.  
Poursuivez, remplissez des vœux si magnanimes :  
Tout roi jure aux autels de réprimer les crimes ;  
Et vous, plus digne roi, vous jurez dans mes mains  
De protéger les arts, et d'aimer les humains.  
Et toi dont la vertu brilla persécutée,  
Toi qui prouvas un dieu, mais qu'on nommait athée,  
Martyr de la raison, que l'envie en fureur  
Chassa de son pays par les mains de l'erreur,  
Reviens, il n'est plus rien qu'un philosophe craigne ;

Socrate est sur le trône, et la Vérité règne.  
Cet or qu'on entassait, ce pur sang des états,  
Qui leur donne la mort en ne circulant pas,  
Répandu par ses mains, au gré de sa prudence,  
Va ranimer la vie, et porter l'abondance.  
La sanglante injustice expire sous ses pieds :  
Déjà les rois voisins sont tous ses alliés ;  
Ses sujets sont ses fils, l'honnête homme est son frère ;  
Ses mains portent l'olive, et s'arment pour la guerre.  
Il ne recherche point ces énormes soldats,  
Ce superbe appareil, inutile aux combats,  
Fardeaux embarrassants, colosses de la guerre,  
Enlevés, à prix d'or, aux deux bouts de la terre ;  
Il veut dans ses guerriers le zèle et la valeur,  
Et, sans les mesurer, juge d'eux par le cœur.  
Ainsi pense le juste, ainsi règne le sage,  
Mais il faut au grand homme un plus heureux partage :

Consulter la prudence et suivre l'équité,  
 Ce n'est encor qu'un pas vers l'immortalité ;  
 Qui n'est que juste est dur ; qui n'est que sage est triste :  
 Dans d'autres sentiments l'héroïsme consiste.  
 Le conquérant est craint, le sage est estimé :  
 Mais le bienfaisant charme, et lui seul est aimé ;  
 Lui seul est vraiment roi ; sa gloire est toujours pure,  
 Son nom parvient sans tache à la race future.  
 À qui se fait chérir faut-il d'autres exploits ?  
 Trajan, non loin du Gange, enchaîna trente rois ;  
 À peine a-t-il un nom fameux par la victoire :  
 Connu par ses bienfaits, sa bonté fait sa gloire.  
 Jérusalem conquise, et ses murs abattus,  
 N'ont point éternisé le grand nom de Titus ;  
 Il fut aimé ; voilà sa grandeur véritable.  
 O vous qui l'imitiez, vous, son rival aimable,  
 Effacez le héros dont vous suivez les pas :  
 Titus perdit un jour, et vous n'en perdrez pas.

Sur cette prédiction se clôture le cycle de poésie encomiastique initié par Voltaire. La tonalité en est ouvertement politique et franchement engagée. Frédéric est appelé « le citoyen couronné », concept inouï, inconcevable dans une monarchie de droit divin. Ce roi-citoyen sera avant tout un homme comme les autres, soucieux du bonheur des hommes, un juste et un mécène. La victime du roi-sergent, le philosophe Christian Wolff, peut revenir à Berlin puisqu'un nouveau Socrate y règne. Mais la justice n'est qu'une avance vers le bonheur : il convient d'y associer une économie moderne, fondée sur les échanges et sur la circulation des biens, car Voltaire est adepte du libéralisme économique. Il reviendra sur le sujet en 1768, dans *L'Homme aux 40 écus*, vive critique de la physiocratie. Voltaire n'hésite pas à s'exprimer sur le sujet militaire et à tourner en dérision les « énormes soldats, colosses de la guerre » recrutés à grands frais par Frédéric-Guillaume. En attaquant le père dans une ode adressée au fils, le poète rompait avec tous les usages. L'audace était telle que le duc de Luynes, familier de

Louis XV, en tira la conclusion que le texte ne pouvait être de la main de Voltaire. Si l'écrivain est allé aussi loin, c'est qu'il jugeait la politique militaire essentielle à son propos : Frédéric ne sera pas un militariste obsédé ; son armée devra se fonder sur le zèle et la valeur. En somme, il sera un roi bienveillant, et donc aimé, un second Titus, plus vertueux et plus aimé que l'empereur romain cher à Voltaire. Ainsi s'élabore, sous une forme inattendue, un programme sommaire de gouvernement, une « politique des Lumières ». La pratique du prétendu roi-philosophe ne s'y conformera guère et la vision de 1740 restera une vue de l'esprit.

Revenant plus tard sur les rêves de 1740, Voltaire écrira : « Il me traitait d'homme divin ; je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. » Mais ce désaveu un peu cynique est le jugement tardif d'un vieillard revenu de ses illusions. Les partenaires de juin 1740 étaient sans doute fondamentalement sincères. Ils avaient rêvé, l'un d'un roi-poète, l'autre d'un conseiller philosophe et poète, sans tenir compte de la réalité historique et des appétits du pouvoir. Ils avaient fait, chacun à sa manière, de la politique de poète et de la poésie de politicien. L'inspiration poétique a fait le reste.

Copyright © 2007 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Référence bibliographique à indiquer :**

Roland Mortier, *Poésie et politique au dix-huitième siècle : le cas de Voltaire* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007. Disponible sur : <<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/mortier120403.pdf>>